



Abomey-Calavi, le 05 février 2021

# Le Procureur de la République

N° \_\_\_\_\_-2020/MJL/CAC-TPI-AB-CAL/PR/SP

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE D'ABOMEY CALAVI AU SUJET DE L'AGRESSION DE MONSIEUR GANIOU SOGLO

Mesdames et messieurs les téléspectateurs,

Le vendredi 05 février 2021, aux environs de 23 heures, le commissariat d'arrondissement de Zinvié a été avisé de ce que monsieur Ganiou SOGLO a essuyé des coups de feu sur une piste de 3,5 mètres de large, située à 2,7 kilomètres de la voie bitumée traversant ZINVIE, alors qu'il se rendait à bord de son véhicule de marque LEXUS 470 immatriculé Y 3356 RB, sur sa ferme sise dans l'arrondissement de KPANROUN, commune d'Abomey Calavi pour y tenir une réunion politique. Selon ses déclarations, un tronc d'arbre a été posé sur la voie pour lui barrer la route. C'est à ce niveau, qu'essayant de contourner l'obstacle, il a essuyé les coups de feux.

Informé de ces faits, j'ai aussitôt prescrit, à l'unité de police territoriale ment compétente, l'ouverture d'une enquête à l'effet de faire les constatations d'usage, d'auditionner la victime, les témoins et tout autre sachant, d'interpeller et d'arrêter en vue de leur déferrement le ou les auteurs, de me tenir informé au fur et à mesure du déroulement de l'enquête que je coordonne déjà avec les unités de police judiciaire.

Le parquet près le tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey Calavi porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale que tout est mis en oeuvre pour élucider les circonstances exactes de survenance des faits en cause et engager des poursuites judiciaires conformément aux dispositions du code de procédure pénale.

J'en appelle au calme et à la sérénité de tous, en vue de la conduite diligente des investigations en cours. Je recommande aux uns et aux autres de s'abstenir de divulguer, propager y compris sur les réseaux sociaux, des informations qui sont de nature à faire obstacle à la manifestation de la vérité et conduire à des conclusions hâtives qui pourraient nuire à la procédure.

En outre, le parquet près le tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey Calavi ne manquera pas de tenir l'opinion informée de l'évolution de l'enquête.

Je vous remercie

**Aubert KODJO**